L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 8 SEPTEMBRE 1872. 45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIBBY, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN, 8 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.
Pour les détails, voir aux annonces.

Par Stern Bros, au No 18 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.
Par Hoffman, Marks & Co., au No 31 de la rue de Chartres—Marchandises, lingerie; reste d'un magasin de détail.

ANNONCES POLITIQUES.

Toute annonce émanant d'un club ou d'une association politique quelconque devra être payée comptant si on en désire l'insertion dans l'Abeill. Celles pour lesquelles cette condition n'aura pas été remplie ne paraîtront point dans nos colonnes.

Le gouvernement et l'opposition en France.

Nous avons publié, hier, le texte du manifeste que vient de lancer la fraction de l'Assemblée nationale de France, appelée Centre gauche. Ce manifeste est signé par des hommes, qui n'ayant jamais été républicains de la veille, sont devenus, comme M. Thiers, partisans de l'essai loyal de la République. Ces honorables citoyens sont des hommes d'ordre par excellence, mais, qui n'ayant pas de convictions politiques bien arrêtées, ou ayant perdu leurs illusions par suite des événements, se rattachent au gouvernement de fait comme des naufragés à un radeau avec l'espoir de transformer ce radeau, par des additions et des modifications, en une bonne et solide embarcation.

C'est avec une sorte de découragement que le manifeste du centre gauche constate l'insuccès des essais de gouvernement faits dans le passé, et s'il conclut à la nécessité de la République, on sent que, dans l'esprit des signataires, la conclusion est un peu forcée et faute de mieux comme on l'a dit:

"La France, disent-ils, est mûre pour la République, s'il est vrai qu'il lui soit réservé de s'appliquer à elle-même les principes de la Révolution de 89. Cédant à la pression des intérêts ou à la violence des passions, elle a cherché jusqu'à ce jour à établir, sous vingt formes diverses, le gouvernement qui pourrait lui garantir à la fois les intérêts et les droits auxquels elle s'est attachée comme à son bien propre. Vingt fois elle a vu ces espérances détruites, et ses expériences successives, dont l'enseignement a été rendu plus sensible dans ces derniers temps par les vains efforts des partis monarchiques, l'ont ramenée à la forme actuelle du gouvernement, forme que la raison avoue, que l'intérêt bien entendu conseille, que l'honneur même réclame, puisque nos vieilles monarchies sont mortes, nous n'avons plus qu'à choisir entre le césarisme et la République."

Ce n'est pas par la doctrine philosophique ou historique que se fondent les députés du centre gauche, pour réclamer l'établissement définitif de la République, c'est simplement comme ils le disent plus loin, parce que "cette politique est conforme aux besoins du moment et aux nécessités de l'avenir." Nous nous gardons bien de protester, au nom de la doctrine, contre cette politique d'expédient, car nous sommes de ceux qui ne croient pas que la forme du gouvernement doive ressembler au lit de Procuste. Une étude attentive de l'histoire et les observations que nous avons pu faire dans les deux mondes, nous ont conduit à cette conviction qu'il n'y a pas de type unique de gouvernement s'imposant forcément par son excellence. Toutes les formes de gouvernement peuvent être bonnes ou mauvaises, suivant les temps et les conditions, suivant la capacité des gouvernants et les mœurs des gouvernés.

Loin de faire le procès au centre gauche parce qu'au lieu de rester stupidement attaché à des principes ou à des traditions fixes et immuables, il cherche la politique qui convient aux besoins du moment et aux nécessités de l'avenir, nous ne pouvons que l'approuver.

Mais, envisageant la situation à distance et dégagés des illusions que donnent et l'entourage et le désir de réussir, nous avouons qu'il nous est difficile de partager la confiance qu'expriment les députés du centre gauche.

Est-il vrai comme ils l'affirment que la France soit mûre pour la République? Est-il vrai que les vieilles monarchies soient bien mortes? Est-il vrai qu'il n'y ait plus qu'à choisir entre le césarisme et la république, et que, cela étant, la France soit résolue à choisir cette dernière forme de gouvernement?

A toutes ces questions qui sont loin d'être résolues, s'ajoute la question non moins ardue de savoir pour quelle espèce de république la France est mûre?

Nous lisons attentivement les journaux de toutes les opinions et, tout en reconnaissant que le parti, vu des circonstances, dont le centre gauche exprime les vues, à fait de grands progrès dans une certaine classe de la bourgeoisie, nous sommes forcé d'avouer que ce parti ne constitue encore qu'une fraction minime du corps électoral.

Jamais, peut-être, gouvernement n'a existé dans des circonstances plus précaires que celui de M. Thiers, et il a fallu toute la puissance du frein que le patriotisme a imposé aux divers partis pour permettre à ce gouvernement de se maintenir aussi longtemps au pouvoir.

L'Empire n'avait d'adversaires violents que les républicains; il était toléré par les légitimistes et les orléanistes auxquels il donnait toutes les garanties d'ordre désirables et beaucoup d'entre eux s'y étaient même ralliés, au moins momentanément. Cependant il a suffi des Républicains pour renverser l'Empire au lendemain d'un échec qui eût dû, au contraire, rallier autour du gouvernement existant, toutes les forces vives de la nation pour résister à l'ennemi du dehors.

Eh bien! le gouvernement de M. Thiers n'a pas seulement pour le saper en brèche toute la presse radicale que l'Empire avait vue ameutée contre lui; il est également en butte à une opposition systématique, souvent injuste, toujours tracassière, et réellement redoutable, de la part de la presse orléaniste, de la presse légitimiste et de la presse bonapartiste.

Comment un gouvernement qui n'a qu'un caractère provisoire a-t-il pu tenir jusqu'ici contre tant d'attaques? Cela ne peut s'expliquer que par le frein de l'occupation étrangère.

Les partis n'eussent brave ouvertement l'opinion publique qui se serait déchaînée contre eux s'ils eussent dépassé les mesures [illegible] de la patrie. Mais quand la libération du territoire viendra à être un fait accompli, et il faudra à M. Thiers dix fois plus d'habileté et de fermeté qu'il n'en a montrées pour retenir les passions déchaînées et empêcher le vaisseau de l'Etat de faire naufrage dans une nouvelle tempête révolutionnaire.

Il n'y a qu'un moyen, selon nous, qui puisse préserver le provisoire actuel d'aboutir à une nouvelle catastrophe: c'est le ralliement sincère de tous les éléments conservateurs du pays au parti du centre gauche, dont M. Thiers est le chef avoué. Si quelque chose peut contribuer à ce résultat, c'est assurément la multiplicité des manifestations démagogiques qui se produisent sur les divers points du territoire.

Malheureusement, les monarchistes ne peuvent pas se faire à l'idée que la république puisse devenir une forme définitive de gouvernement. Pour eux, la république conservatrice de M. Thiers n'est qu'un pont qui conduit à la république révolutionnaire de Gambetta, et elle est une planche que franchirait bien vite l'hydre [illegible] aspirant à dévorer la société. Il est même des monarchistes assez politiques pour désirer précipiter ce dénouement, dans l'espoir de provoquer une réaction puissante qui assurerait le triomphe de leurs idées.

Les partisans d'une restauration impériale font le même calcul, au sur [illegible] de l'illusion [illegible] encore [illegible] de [illegible] sante: [illegible] et les paysans.

Voilà comment, au milieu des compétitions des partis, on peut de voir le besoin d'ordre, et de repos qui [illegible]

effroyables [illegible] la France, et comment les partis, dans leur soif du pouvoir, s'acharnent à renverser le gouvernement provisoire qu'ils ont créé eux-mêmes.

Le parti du centre gauche veut détourner la catastrophe en transformant la république provisoire en république conservatrice; et, si nous hésitons à partager ces illusions sur la permanence d'un pareil remède, nous devons néanmoins rendre justice à ses intentions patriotiques et applaudir à ses courageux efforts.

Le manifeste du centre gauche.—Nous reproduisons à la quatrième page le texte du manifeste du Centre Gauche, que nous avons donné hier, en complétant les signatures apposées à ce document.

Revue des Journaux.

Le *Picayune* considère que la manière dont s'est terminée la Convention de Louisville pourra produire quelque bien. Les tentatives faites par le parti de Grant pour activer ce mouvement ne peuvent que servir la [illegible]. La lettre d'O'Conor [illegible] gouvernementales [illegible] de programme [illegible] réduira, néanmoins, [illegible], de bons fruits. [illegible] lui-même, s'il était réélu, ne pourrait [illegible] gouverner avec les mêmes [illegible]. La voix du peuple proclame dans toutes les sections une nouvelle et meilleure ère politique.

Le *Picayune* fait ressortir la nouvelle attitude du *Republican*, signalée déjà par nous.

M. Hugh McCloskey déclare, dans le *Picayune*, qu'il a enterré la hache de guerre et qu'il est prêt à pardonner à Warmoth si celui-ci aide sincèrement le peuple de l'Etat à sortir d'embarras.

Le *Times* présente d'excellentes observations sur la distribution à faire des places de paroisse et de ville. Elles peuvent se résumer en ceci: il faut que les citoyens désintéressés s'occupent de ces nominations pour faire donner les places, non aux chercheurs d'emplois, mais aux hommes les plus capables et les plus intègres qui, généralement, sont ceux qui se mettent le moins en avant.

Le *Times* félicite la délégation louisianaise de s'être retirée de la Convention de Louisville à la suite des insultes adressées à Charles O'Conor.

Le *Times* revient encore sur la polémique que nous avons eue avec lui au sujet des dettes et obligations frauduleuses de l'Etat. Nous ne comprenons pas en quoi nous avons représenté faussement la position du *Times*. Exposer une contradiction n'est pas un manque de courtoisie. Le *Times* adopte le côté de la question le plus favorable aux porteurs des Bons douteux, nous prenons celui qui est le plus favorable aux contribuables qui ont été exploités et mis à rançon sans merci. Quant à la question de droit nous l'avons exposée et développée antérieurement dans plusieurs articles et nous y reviendrons en temps et lieu. La position des tiers de bonne foi mérite d'être prise en considération dans un règlement d'équité, mais celle des contribuables est tout aussi digne de considération et, selon nous, le grand objet du mouvement actuel doit être de soulager le peuple des fardeaux qui pèsent sur lui en le délivrant des obligations inconstitutionnelles, illégales et frauduleuses, nées de la corruption. Si le *Times* est d'accord avec nous sur ce point, nous pouvons ajourner toute discussion sur les détails, sur il n'appartiendra pas plus à nous qu'à lui de prononcer sur les distinctions à faire.

Le *Republican* ouvre encore ses colonnes de sa première page à M. Emerson Bentley, journaliste radical venu des Attakapas, pour aider l'organe officiel à tourner les ailes de son moulin du côté d'où doit venir le vent. A la page intérieure, le *Republican* continue à louvoyer de droite et de gauche, lançant des pointes aux démocrates et essayant de retenir son ex-patron Warmoth, embarqué aussi lui sur la galère de la fusion.

Le *National Republican* conteste les qualités de Greeley comme candidat à la présidence, et il prophétise que l'Union marchera à l'abomination de la désolation si Greeley est élu. Nous ne pensons pas que le triomphe du vieil Horace soit si redoutable que cela, car son programme est paix et réconciliation, tandis que celui de Grant est le maintien d'un *statu quo* qui n'est rien moins que séduisant.

Collége Commercial de Saint-Stanislas.—Nous appelons l'attention des familles sur l'annonce de cette institution qui doit commencer le 17 septembre sa session scolaire de 1872-73. Situé à la Baie St-Louis, le Collége de Saint-Stanislas offre tous les avantages désirables sous le rapport du confort et de la salubrité. Les élèves y suivent des cours complets de français, d'anglais et d'études commerciales et y sont soumis à une discipline paternelle. Une semaine avant l'ouverture, le Président sera à la Nouvelle-Orléans et il se chargera d'emmener les enfants au Collége.

☞ Méfiez-vous des refroidissements d'estomac que peut occasionner le vent du Nord, si fréquent dans cette saison, et prenez comme préservatif aussi bien que comme curatif un petit verre d'Amer de GUACO WANATA avant le repas.

☞ Nous prenons plaisir à appeler l'attention de nos lecteurs sur l'annonce des HOME STOMACH BITTERS. La valeur réelle de ces amers jointe à leurs propriétés médicinales bien connues rendent superflue de notre part, toute recommandation au public. Qu'on en fasse seulement l'essai, et si l'on a quelque doute sur leur composition ou leur efficacité, qu'on les soumette à l'examen de médecin de la famille. Les *Home Stomach Bitters* ne craignent pas l'analyse.

☞ Jus de Fruits français. — Fraises Framboises et Groseilles, — venant d'être reçus directement de France par la maison Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123.

Assessements Nos. 107, 108 et 109.—Voyez la colonne des notices spéciales, mort de Julia Stierlin, John Bienier et A. Porteous, payable au bureau de l'association Louisianaise d'Assistance et de Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance sur la vie, rue Carondelet No. 120. Montant payé depuis l'organisation $206,420.

☞ Voici l'époque des fièvres paludéennes et intermittentes. Si vous voulez mettre le système en état de résister aux influences climatériques de la saison, faites un usage quotidien des Amers de GUACO WANATA. C'est un fébrifuge et un tonique excellent.

☞ Où trouve-t-on un assortiment varié de candis de toute espèce? A la grande fabrique de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée Nos 121 et 123.

Mort d'un vieil habitant. — M. Barnard Morvant, qui pendant près de soixante-dix ans a habité la paroisse Lafourche, est mort à sa résidence, près de la traverse Lafourche, mercredi de la semaine dernière. Des centaines d'amis assistaient à ses funérailles qui ont eu lieu à Thibodaux le jour suivant. Le défunt était père de MM. Sylvain, Joseph et Jacques Morvant, citoyens bien connus et estimés de la paroisse Lafourche.

Récoltes. — Nous lisons le *Triune* de Port-Vincent:

Nous apprenons que dans la paroisse d'Est-Baton-Rouge la rouille fait des ravages dans les champs de coton. La personne qui nous donne ce renseignement dit que les chenilles ne pourraient causer plus de mal que la rouille n'en a fait, et que la récolte subira un déchet de moitié par cette cause.

La récolte dans la région de la Rivière Neuve est florissante. Pas de chenilles, peu de rouille. La récolte de coton a commencé activement.

☞ Il faut avoir fait l'essai de l'Amer de GUACO WANATA pour savoir à quel point son action est prompte et bienfaisante pour exciter le digestif et pour remédier à la débilité et à la faiblesse qui sont les suites forcées d'un dérangement d'estomac prolongé.

Journaux illustrés. — MM. Hébert & Cie. ont reçu les numéros de la semaine de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

Académie de Musique. — Ce soir MM. Sargent et Barton donnent leur dernière représentation. Lundi, la saison régulière commencera à l'Académie. On commencera par la pièce intitulée le *Palais de la Vérité*, qui sera suivie d'une série de spectacles amusants. Grâce aux soins et à l'habileté de M. Bidwell, le directeur, la troupe est complète cette année et comprend des artistes de talent.

Excursion sur le fleuve.—Aujourd'hui, dimanche, 8 du courant, le bateau steamer à basse pression, Frances, partira du wharf devant la rue du Canal, pour une excursion de vingt milles en amont du fleuve, à quatre heures de l'après-midi. Les passagers seront de retour en ville à sept heures et demie du soir. [illegible] Prix du trajet, 50 cents.

☞ Les acheteurs de la campagne et de la ville trouveront, au plus bas prix du marché, tous les articles se rattachant au commerce de confiseur chez Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Nos. 121 et 123.

[illegible] Nouveau un grand assortiment de macaronis, vermicelles, et autres pâtes et de l'extrait de café à la grande fabrique de candis de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Depuis une semaine la chaleur est devenue moins insupportable, et les nuits sont plus fraîches. L'été touche à sa fin, et c'est avec un sentiment de profond soulagement que la population entière de la Nouvelle Orléans verra revenir ces beaux jours d'automne, qui font de cette saison en Louisiane, la partie la plus agréable de l'année.

Hier pourtant il a fait presque aussi chaud que pendant la canicule. Le thermomètre marquait 92 degrés, le temps était lourd et orageux et il n'y avait pas un souffle d'air. Ces derniers restes de l'été—qui ne veut pas abdiquer sans lutte—ne tarderont pas à disparaître, et avant peu il nous sera permis de respirer librement.

L'automne approche avec son brillant cortège de fêtes et de plaisirs, et déjà, la ville commence à avoir un tout autre aspect. Avant quinze jours les théâtres auront repris leur cours; les rues seront pleines de gens affairés; les magasins de la rue du Canal étaleront à l'envi leurs riches étoffes et leur mille riens charmants; la levée se couvrira de balles de coton, et de boucauts de sucre; on entendra du matin au soir le bruit assourdissant des *drays* sur les pavés et le sifflet aigu des bateaux à vapeur; tous les théâtres s'ouvriront, et les jolies femmes se hâteront de déployer leurs plus belles toilettes et d'adopter les modes les plus nouvelles.

Les premiers jours de l'automne seront comme un signal, qui mettra tout en mouvement; et, nous avons lieu de croire que la saison commerciale sera brillante, maintenant que nous avons la presque certitude d'obtenir des réformes salutaires dans notre gouvernement national et dans notre administration d'Etat.

Les capitalistes auront confiance désormais, et placeront leurs fonds dans de grandes entreprises qui aideront la Nouvelle-Orléans à reprendre son rang de première ville commerciale du Sud, et à redevenir, comme par le passé, le seul grand débouché de toute la vallée du Mississippi.

A cet effet, l'été aura été utile à quelque chose, puisque c'est pendant la saison des chaleurs,—et peut-être à cause de cette saison,—que la fusion s'est opérée entre tous les éléments conservateurs de la Louisiane.

Le club des Canotiers du Pélican doit faire, mercredi prochain, 11 courant, l'inauguration, de son Pavillon sur le Bayou St. Jean. A l'occasion de cette cérémonie il y aura une course sur le bayou entre deux des canots du club, la "Delphine" et "l'Amélia." Le point de départ de la course sera le Pavillon, au pied du pont du bayou, et les canots devront aller jusqu'à l'île et revenir, de sorte que le public pourra assister au départ et à l'arrivée.

Nos remerciements au comité d'arrangement pour les invitations qui nous ont été adressées.

Le coroner Jackson a tenu hier une enquête au sujet du meurtre commis vendredi par un Sicilien du nom de Luca Cucha sur la personne d'un de ses compatriotes nommé Zanmande Gregorio.

Il paraît que dans une difficulté survenue entre ces deux hommes, au Marché Trémé, Gregorio, dans un moment de colère, a jeté un fruit à la tête de Cucha, qui a riposté en lui lançant un si violent coup de pied à l'abdomen, que le malheureux en est mort quelques instants après.

Des témoins de la même nationalité que l'accusé ont été appelés devant le coroner Jackson, mais comme presque toujours en pareil cas, ils ont répondu avec beaucoup de répugnance aux questions du coroner. Les Siciliens et les Maltais ont en général des idées arrêtées sur ce sujet. Ce n'est qu'avec beaucoup de difficulté qu'on réussit à les convaincre que c'est à la justice seule à punir les coupables, et à protéger la société. Ils sont malheureusement trop disposés à avoir recours à la *vendetta* pour tirer vengeance de ce qu'ils persistent à considérer comme des affronts purement personnels.

C'est avec peine que nous voyons ces coutumes sanguinaires être graduellement adoptées à la Nouvelle-Orléans, depuis que les cours de justice et les jurys s'obstinent à acquitter tous les criminels, quelle que soit l'énormité de leurs crimes.

Un des témoins interrogés dans cette triste affaire, a dit que Luca Cucha avait tué Zanmande Gregorio sans le vouloir et en jouant. Ce simple mot indique assez avec quelle indifférence on considère maintenant les meurtres de toutes genres, depuis que la loi n'est pas rigoureusement appliquée et qu'on ne fait plus d'exemple.

Vers une heure, hier matin, M. Burns et le docteur Wade se sont pris de querelle au-dessus de l'Hôtel de Ville, et ont échangé deux coups de pistolet sans s'être préalablement munis de témoins. Personne n'a été blessé.

Une mère dénaturée du nom de Mary Kearns a abandonné, depuis deux jours, ses deux enfants, âgés de deux semaines, dans une chambre No 33 rue Ste-Marie. C'est une dame charitable du nom de madame Barnes qui est venue à la station du sixième precinct pour en informer la police. Le sergent Vankirk s'est rendu immédiatement à la maison indiquée et y a trouvé, en effet, les deux enfants étendus sur un grabat et paraissant inanimés. Ils ont été confiés à madame Clark, qui demeure dans le voisinage, jusqu'à ce que l'on ait pris des mesures à leur sujet. La mère, Mary Kearns, a disparu, et on n'a pas entendu parler d'elle jusqu'à présent. C'est une femme âgée de trente-huit ans, de taille ordinaire, brune, avec des cheveux châtains et des yeux bleus.

Les voleurs sont devenus si impudents, ils sont tellement sûrs de l'impunité, qu'ils ne se cachent plus pour s'emparer du bien d'autrui. Loin de se sauver quand ils sont découverts, ils sont au contraire qui [illegible] courrent [illegible].

Hier matin vers trois heures du matin, trois [illegible] en flagrant délit, par M. Walsh, ont assailli cet officier à coups de fusil et l'ont à moitié assommé. Non satisfaits de ce résultat, les bandits lui ont tiré en même deux coups de pistolet qui n'ont eu heureusement aucun effet.

Nous répétons pour la centième fois, à ces sujet, que tant que les jurys [illegible]

sont à déclarer blancs comme neige tous ces honnêtes industriels, ils encourageront tacitement le vol et l'assassinat.

Un homme du nom de John Fabler, qui avait disparu depuis mercredi dans l'après-midi a été retrouvé hier dans le Nouveau Canal de la Métairie. On suppose qu'il s'est noyé par accident, parce qu'on n'a pu voir sur son corps aucune marque de violence.

Un grand mass meeting sera tenu aujourd'hui, dimanche, dans la paroisse St-Charles, rive droite, sur l'habitation de M. Jacques Kinler, pour ratifier la liste de fusion adoptée par les Comités démocratique, réformiste et libéral.

Des orateurs de la Nouvelle-Orléans, parmi lesquels se trouveront MM. Julien Michel et Castellanos, se feront entendre à cette assemblée.

Les Vedettes de Seymour et tous les autres clubs démocratiques du Troisième District ont fait hier soir, une procession aux flambeaux.

Les "Swan Cadets" se sont réunis hier soir, à leur quartier général, pour recevoir une magnifique bannière qui leur a été présentée.

Les Wide Awakes et les Frank Blair Guards ont assisté à la cérémonie.

Ces trois clubs ont ensuite paradé dans différentes rues de la ville. En passant devant les bureaux de l'*Abeille*, ils se sont arrêtés un moment pour nous donner une gracieuse sérénade, ainsi que les Broom Rangers, [illegible] un peu plus tard.

Nous avons reçu des billets d'invitation pour une représentation théâtrale qui sera donnée au Théâtre des Variétés, vendredi le 20 septembre, à huit heures, par l'Association Dramatique de la Nouvelle-Orléans. On jouera une pièce intitulée: "Tentation ou l'Emigrant irlandais."

Un jeune garçon âgé de dix ans, nommé William Parker, est tombé sous la roue du char de ville No. 115, de la ligne de Rempart et Dauphine et a été grièvement blessé. On l'a conduit à la résidence de ses parents, No. 262 rue Dauphine. Le conducteur n'a pas été arrêté.

Les deux jumeaux qui ont été abandonnés vendredi dernier par leur mère, Mary Kearns, ont été conduits à la résidence de leur grand-mère, rue Delord, entre Peters et Tchoupitoulas, où on leur donnera les soins que leur état exige. Mary Kearns n'a pas encore reparu.

Hier après midi, vers deux heures, madame Olivier, demeurant au No. 26 rue Ursulines, en tenant à la main un vase plein d'huile de Septoline en a laissé tomber quelques gouttes sur le feu de sa cuisine; l'huile a fait explosion, et madame Olivier et sa petite fille, âgée de six à sept ans qui se trouvait avec elle, ont été grièvement blessées à la figure et aux mains.

Nous recevons de M. Lasère, le président du Comité central démocratique de l'Etat, la communication suivante:

Aux Citoyens de la Louisiane.
Quartier-général du Comité Central démocratique de l'Etat de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 7 septembre 1872.

Les soussignés, représentant les partis démocratique, réformiste et libéral de la Louisiane, sont heureux de pouvoir annoncer au peuple que l'on a réussi à effectuer entre ces trois partis une fusion honorable et sincère, en obtenant d'eux qu'ils unissent tous leurs votes pour soutenir une même liste de candidats aux places d'Etat, de représentants au Congrès et d'électeurs présidentiels.

Avant d'adopter cette liste, chacune de ces organisations a dû faire, jusqu'à un certain point, quelques sacrifices d'amour-propre de parti, et mettre de côté toutes préférences personnelles, afin d'arriver au but si désirable, de réunir tous les efforts des conservateurs pour sauver l'Etat de la ruine qui le menace, et de combiner sur une même liste de candidats les votes de tous ceux qui sont opposés à la centralisation et à la corruption.

Afin d'assurer le succès de cette liste sur laquelle reposent toutes nos espérances, il est urgent que toutes les petites considérations personnelles et particulières soient regardées comme étant secondaires aux intérêts de toute la Louisiane, qui réclame maintenant le patriotisme de tous ses enfants, qu'ils soient nés dans l'Etat ou adoptés.

Signé: Emile Lasère,
Prés. du Comité Cent. Dém. d'Etat.
Tom. Bynum,
Prés. du Comité Cent. Libéral d'Etat.
D. Warren Brickell,
Prés. du Com. Cent. d'Etat de la Réforme.

Température.—7 septembre 1872.
Thermomètre de C. Duhamel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	78	26
12 M.	89	31
3 P. M.	92	34
6 P. M.	88	31

— La *Gazette de Paris* raconte un épisode inattendu et original de l'incident de Trouville:

La petite gendarmerie de Trouville—qu'on a failli transformer en un grave événement—a eu, pour un des co-manifestants, M. de Valon, les suites les plus étranges et les plus imprévues.

Il y aurait ample matière à vaudeville dans les diverses vicissitudes qu'a dû traverser l'ex-secrétaire de M. Pouyer-Quertier. Cette journée du 15 août et la pièce, se pourraient diviser non en trois actes, mais en trois visites au commissaire de police.

On verrait M. de Valon conduit devant ce fonctionnaire pour cris séditieux et relâché sur les instances de M. le comte Duchâtel et de plusieurs personnes fort connues, qui s'empressèrent de se porter caution pour l'étourdi conspirateur.

A peine mis en liberté, M. de Valon s'empresse de regagner son hôtel.

Au moment où, comme le héros de Racine, *il suivait tout pensif le chemin* qui longe la plage, il aperçut une femme qui se précipitait dans la mer pour y noyer ses chagrins d'amour.

M. de Valon s'y précipite à son tour, plonge trois fois, et finit par saisir la malheureuse femme, qu'il parvint à ramener sur le rivage aux applaudissements de la foule.

M. de Valon dut, à la suite de ce sauvetage, se rendre de nouveau chez le commissaire de police, qui, cette fois, fit le plus gracieux accueil à son prisonnier du matin.

Il croyait bien en avoir fini avec ce fonctionnaire, lorsque le soir, au Casino, une querelle fort vive vint à s'engager entre un baigneur et un Anglais complètement ignorant de notre langue.

De guerre lasse, on les conduisit chez le commissaire de police, et M. de Valon fut désigné pour leur servir d'interprète. On se figurera aisément la stupéfaction du commissaire en voyant surgir pour la troisième fois dans la même journée cette figure qu'il commençait à connaître.

En fin de compte, si on blâme unanimement l'incartade du matin, on trouve que M. de Valon a su faire oublier cette gaminerie par un trait de courage et de dévouement.

Mort de joie.—On lit dans le *Toulonnais*:

"Le [illegible] commissaire français de *Vera-Jones*, capitaine Carbonnel, venant d'Alger et se rendant à Antibes, a relâché à Toulon pour débarquer le corps d'un passager mort de joie en s'[illegible] en voyant les côtes de France.

C'était un vieux brigadier des douanes qui, admis à la retraite, après 35 ans de services en Algérie, avait voulu finir ses jours dans le pays où il était né et qu'il n'avait pas revu depuis 1840.

Le bâtiment filait par un coup de vent d'est, n'ayant pu atteindre Antibes, il fut forcé de relâcher à Toulon [illegible] en voyant défiler ce [illegible] qu'il avait si souvent visités dans sa jeunesse, que le pauvre douanier a éprouvé une syncope mortelle. Le corps devait être débarqué et le [illegible] échouer de son village.

"Le capitaine de ce navire s'empressa à rendre les honneurs funèbres à ce vieux serviteur, victime d'un amour par trop exagéré de la [illegible] natal."

— M. de K...., sous-préfet de la ville de Z...., [illegible] une très grande fortune, lors de l'invasion prussienne [illegible] administré par M. de K...., [illegible] quoique n'épargnent ni la sous-préfecture ni [illegible] de K....

Ce qui a fait [illegible]

— M. Jules [illegible]

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

Grèves en Angleterre.

Londres, 7 sept.—On sait d'après les nouvelles, que la manie de la grève s'est répandue dans toute l'Angleterre. Les chaisiers de Wycombe, les charpentiers de Lowestoft, les cimentiers en acier de Sheffield, les maçons de Preston, les boulangers de Dublin, les ouvriers ingénieurs de Birkenhead, les potiers en vaisselle, de terre ou porcelaine de Staffordshire, sont tous en grève.

Londres, 7 sept.—Les charpentiers, les peintres, les maçons, les boulangers et les ébénistes continuent à faire grève. Les employés de la poste demandent une augmentation de gage. Les journaliers boulangers de Londres ont formé une union dans le but d'avoir de plus hauts gages.

Grand incendie en Suisse.

Berne, 7 sept.—Le village de Marmels, dans le canton des Grisons, a été presque tout détruit par le feu la nuit dernière. Cent vingt maisons, avec écuries et dépendances ont été réduites en cendres.

Berlin, 7.— Grande parade militaire en l'honneur des trois empereurs, aujourd'hui. Le fils aîné du prince impérial, Fréd. Guillaume, portait la décoration de l'ordre de Saint-André, que le czar lui avait conférée ce matin. Un grand concours de monde s'était rendu à la parade.

Le Congrès International.

La Haye, 7 septembre.—Le Congrès international s'est ajourné et a décidé que New York serait le siége du Conseil général et de la prochaine session. Mécontents de cette mesure, six délégués français se sont retirés. Le Congrès a adressé aux trois Empereurs une communication pour les engager à maintenir la paix en Europe.

Gala à la cour de Berlin.

Berlin, 7.—Ce gala s'est terminé par les toasts suivants: l'empereur Guillaume: "A nos hôtes"; l'empereur d'Autriche: "A la santé de l'Empereur d'Allemagne et de sa famille"; le Czar: "A la brave armée allemande". Après le gala, un concert de 1124 musiciens; illumination et procession aux flambeaux.

HAVANE.

La Havane, 7 sept.—L'Intendant a adressé hier une allocation à une assemblée de négociants sur la contrebande et les fraudes commises au détriment du Trésor. Il leur a dit qu'il comptait sur eux pour aider le gouvernement dans les mesures qu'il prendrait à ce sujet. Les négociants ont promis de coopérer.

Havane, 6.— Le navire français Jacques Lavall, parti de Macao le 6 avril, est arrivé le 4 avec une cargaison de Chinois. Les Chinois voulurent se mutiner bientôt après avoir quitté Macao. Le capitaine en tua plusieurs, rapporte-t-on, et se servit du fouet pendant toute la traversée. Ces Chinois sont arrivés dans un triste état. Sur 309, il en est mort 69 pendant le trajet. Les survivants étaient malades à leur arrivée. Beaucoup ne pouvaient marcher. Les navires français et espagnols, surtout les premiers, sont engagés dans la traite des coolies.

Les récoltes, dans toute l'île, ont une magnifique apparence. S'il n'y a pas d'orage, la récolte prochaine dépassera de 20 pour cent celle de l'année dernière.

Triste état des choses dans l'île de Cuba.

Les nouvelles de Porto Rico par la malle et le télégraphe font une triste peinture des affaires dans cette île et font prévoir de nouveaux soulèvements. Le Capitaine Général La Torre a refusé d'employer les troupes pour forcer les natifs à voter en faveur de certains candidats, et les natifs étant en majorité ont élu leurs candidats pour lesquels plusieurs avaient signé le manifeste demandant le désarmement des volontaires.

Le parti espagnol a refusé de voter excepté dans la capitale, où ils ont élu le général Sanz. Le lendemain de l'arrivée de la Torre dans l'île, il a appelé les officiers de l'armée régulière en leur recommandant de, comme une mesure de convenance et de nécessité, de voter et de faire voter l'armée, faisant la même recommandation aux officiers volontaires.

Ils se sont tous refusés à cette demande. Le capitaine-général a confisqué une édition du journal le *Bulletin*, organe du parti ultra-espagnol.

La *Voz de Cuba* dit: la conduite de certaines hommes, signifiant par là le général La Torre, tend à la perte des Petites Antilles.

Les natifs de l'île sont fort contents de l'occasion qu'ils ont d'élire des candidats qui sont les vrais représentants de leurs idées, aspirations et besoins.

Le parti-ultra de Cube regrette cela, sentant bien qu'une délégation par mettre abolitioniste de Porto Rico aux Cortès, devra nécessairement influencer la question de l'esclavage dans l'île de Cuba.

MEXIQUE.

Un Duel entre deux Femmes.

Mexico, 1er septembre.—La révolution expire. Deux femmes, amoureuses d'un sergent, et qui étaient jalouses l'une de l'autre, se sont battues en duel.

L'une était armée d'une dague ordinaire et l'autre d'une dague faite de corne. Le duel a eu lieu suivant les règles du code, avec des femmes pour témoins. La femme à la dague de corne a tué l'autre, et a été arrêtée avec les témoins.

Lerdo refuse d'accorder l'amnistie demandée par Diaz qui désire qu'elle soit illimitée.

WASHINGTON.

Washington, 7 septembre.—Un individu soupçonné d'avoir trempé dans l'assassinat de Nathan à New York, a été arrêté ici aujourd'hui.

Le général Thayer, le plus vieux gradué de West Point, est mort.

Balance au trésor aujourd'hui, ambiance 73 millions, circulation 6 millions.

Observations Météorologiques.

Probabilités. — Temps généralement beau pour le Tennessee et l'intérieur des Etats du golfe à l'est du Texas.

DIVERS.

Tragédie sur tragédie.

Palo, Kansas, 7. — Caleb Sharcer, riche fermier d'Osanaltonnie, dans un accès de colère produit par des griefs domestiques, a tué sa fille, Mme Wallace, et dangereusement blessé sa propre femme et le mari de sa fille. Le gendre, en se défendant, a donné à Sharcer un coup de bâton qui l'a tué raide. Les blessures reçues par Mme Sharcer et Mme Wallace sont regardées comme fatales.

Rage des Bandits Mexicains sur la Frontière Texienne.

Brownsville, 7 sept.—Une lettre écrite par un citoyen notable de cette ville dit que les Mexicains de la frontière sont tellement excités contre ceux qui ont soutenu de leurs témoignages les réclamations portées devant la commission d'enquête qu'il est à craindre qu'ils ne fassent une guerre à mort à tous ceux qui ont appuyé les dites réclamations.

Carlisle, Pa. 8. Le Dr Schomp est parti ce matin pour Belte. Il va, dit-on, tenter un procès pour recouvrer les biens de Mme Steinack.

Les petits-fils de Président Veile.

New York, 7. — On sait maintenant que les individus qui ont enlevé l'enfant du général Veile, sur les bords du Mississippi, étaient les agents de Mme Veile, mère de l'enfant, qui était revenue en Europe pour cela.

Mme Veile accompagnait ses agents et une fois maîtresse de l'enfant elle a refusé de le rendre même au péril de sa vie. Elle est partie aujourd'hui pour l'Europe.

Mme Lucy D. Fisk poursuit en justice la Compagnie du chemin de Fisk pour obtenir la restitution de certains livres et papiers saisis par le président Watson et appartenant à feu le colonel Fisk.

Association des [illegible] — La réunion [illegible] [illegible] de la [illegible]

ALEX. BONNEVAL, Secrétaire.

Un [illegible] Le remède par excellence [illegible]

Mme FELIX LABATUT.

AVIS.—Compagnie de [illegible] aux actionnaires de cette Compagnie [illegible]

ALEX. BONNEVAL, Secrétaire.

[illegible]

BRANCHE CAVALIER [illegible]

A. L. TISSOT.

Notices spéciales.

Il est admis que lorsqu'on obtient la cure radicale d'une hernie [illegible], toujours été indispensable [illegible] qui [illegible] la hernie [illegible]

Le Docteur A. Patton, par son traitement chirurgical [illegible]

Le Remède Infaillible du Docteur.

Tout indice de débilité ou d'épuisement est un signe de la nature qui demande le remède pour arrêter les progrès du mal.

[illegible]

L'AMER DE HOSTETTER n'est pas un excitant léger: c'est l'essence parfaitement rectifiée du bon seigle qui [illegible] le plus bienfaisant.
8 sept—Mer,Ven,Dim—r et e

Décédée hier soir, à 7 heures et demie, à l'âge de quatorze ans, ANNA ELIZABETH LAPEYRE, née à la Nouvelle-Orléans, fille de J. M. Lapeyre et d'Angeline Avegno. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui dimanche, à cinq heures. Le convoi funèbre partira de la dernière résidence, [illegible] Ste-Anne et St-Claude.

Décédé hier soir, à 4 heures, à l'âge de quinze mois, FRANÇOIS JEAN USANDAL, fils de Vincent Usandal et de Joséphine Voget Fisher. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, à quatre heures P. M. Le convoi funèbre partira de la maison mortuaire, No. 282 rue Royale, entre Dauphine et St. Philippe.

Décédée, hier matin, à 4 heures, MARIE DE MANY, à l'âge de 15 mois, fille de J. Chs. de Many et de Julie Simon. Le convoi partira ce matin, à 9 heures A. M., de la rue Louisa No. [illegible]. Les parents et amis de la famille sont priés d'assister à l'enterrement.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre pour le repos de l'âme de JOSEPH THÉODULE LIVAUDAIS sera célébré MERCREDI, 11 du courant, à 7 heures du matin, à l'église Ste-Anne. Les parents et les amis de la famille sont priés d'y assister.
8 sept—3t

Bureau de la Société d'Assurance [illegible] — Assessement No. 107, 108 et 109 — [illegible] 30 septembre 1872. — Les membres de cette Société sont informés de la mort de Julia Stierlin, décédée à Woodville, Miss., [illegible] la mort de John Bienier, [illegible] à la Nouvelle-Orléans, [illegible] et la mort de A. Porteous, décédé à la Nouvelle-Orléans, [illegible] 1872. Ils sont requis de venir payer, [illegible] aux bureaux de la Société, No. 120 de la rue Carondelet, [illegible] à dater du 15 octobre 1872, à quatre heures de l'après-midi.
8 sept—au 15. R. W. YOUNG, Secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS.

17 .... CHARTRES 17

A. BROUSSEAU, Importateur et Marchand de Tapis anglais et américains, Toile cirée; NATTES blanches, à carreaux et fantaisie; STORES opaques et transparents; Couvertures de tables et de pianos, Devants de cheminées, Paillassons, Rideaux à rideaux et à meubles; Corniches brochées, rapes, etc. [illegible]
A. BROUSSEAU.
Sept—SPP dernier ven 1

L'EQUITABLE,

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, DES ETATS-UNIS.

(The Equitable Life Insurance Society of the United States.)

Succursale, rue du Camp 33, Nlle-Orléans.

[illegible]

Recettes affaires de 1871 [illegible]

C'est la Compagnie dont le succès a été le plus [illegible] En 1869, 1870 et 1871, [illegible] plus d'affaires que [illegible] Compagnie du monde.
A. P. CLEVELAND,
Agent général pour la Louisiane et le Sud-Mis[illegible]
11 juillet—dm D

Fourneau de cuisine, de Stewart

Ce célèbre fourneau est, depuis trente ans, celui dont on se sert le plus pour cuire, rôtir et griller. On le trouve dans le commerce, qui [illegible]
R. E. HOGAN,
Au No 55 de la rue du Canal
[illegible]

Quartier Général du Comité de Campagne de la Liste de Fusion. — Nlle-Orléans, 7 septembre 1872. Des meetings seront tenus aux lieux et jours indiqués ci-après, et seront harangués par le col. John McEnery, le gouverneur H. C. Warmoth, le col. D. B. Penn, H. M. Ogden, le gén. George A. Sheridan, E. J. Ellis et Carleton Hunt.

Les Comités exécutifs Démocrate, Libéral et Réformiste [illegible]

[illegible] .... Samedi, 14 sept.
[illegible]

Par ordre du Comité de Campagne.
8 sept—3t. R. A. HUNT, Secrétaire.

Quartier Général de la Louisiane [illegible] — A vol [illegible] LUNDI [illegible]
Par ordre du Président, J. F. MACHECA.
[illegible] A. PATORNO. 8 sept—2t

Quartier général du Club Démocrate du [illegible]
Par ordre de JOHN S. TULLY, Président.
GASTON BONNAFON, 8 sept—dm—2t, Mass. V.

THEODOR DANZIGER & SON,

[illegible] RUE DU CANAL ......

ENTRE BOURGOGNE ET REMPARTS.

Nous venons de recevoir aussi:

SOIERIES NOIRES

—Ainsi que des—

DENTELLES [illegible]

GANTS DE PEAU.

Un [illegible] aux prix de NEW-YORK.

THEODOR DANZIGER & SON.

Août [illegible]

SAISON D'AUTOMNE.

GRAND DEBALLAGE —DE— MARCHANDISES D'AUTOMNE AU MAGASIN DE

M. REIMAN & Co.,

181 .... Rue du Canal 181
(Maison Touro.)

IMPORTATIONS DIRECTES.

Marchandises achetées à l'encan [illegible] Encans de New-York.

Nous annonçons à nos nombreux amis et à notre clientèle que nous avons des choix, avec les plus grand soin, [illegible] un assortiment très étendu de

MARCHANDISES DE SAISON,

[illegible]

LUNDI, 9 du courant, nous offrirons un RAYON D'ETOFFES POUR MANTEAUX.

SATINS français et anglais.
SERGE, etc. [illegible]
POULARDS rayés, [illegible]
POPELINE Marie-Stuart [illegible]
POPELINE SOIE VELOURS [illegible]

NOS RAYONS DE SOIERIES NOIRES ET EN COULEUR,

[illegible]

Nos SOIERIES en couleur [illegible]

Nos RAYONS D'ETOFFES NOIRES [illegible] ALPACAS [illegible]

Un grand assortiment de MOUSSELINES [illegible] CACHEMIRES [illegible] MERINOS [illegible] DRAPS [illegible]

Rayon des FLANELLES, DRAPS et CASIMIRS. [illegible]

COUVERTURES LAINES.

[illegible]

M. REIMAN & CO.
181 rue du Canal, Maison Touro.
8 sept—2f

Collége Commercial de Dolbear,

Fondé en 1832.

Nos. 201 et 203 de la rue du Canal.

Donne à ses élèves, dans le plus court espace de temps, une éducation [illegible]

Les dames et les messieurs sont invités à venir visiter l'établissement.
RUFUS DOLBEAR.

LOUIS GRUNEWALD,

129 .... RUE DU CANAL 129

—Importateur de—

Instruments de Musique, Cordes, &c.

EDITEUR DE MUSIQUE.

Seul agent pour la vente des célèbres

PIANOS STEINWAY,

PIANOS KNABE,

PIANOS HAINES.

Dépôt des Pianos FAVORIS DE PLEYEL.

Agence de la Compagnie d'Orgues de Mason & Hamlin.

Il a constamment un stock de plus de cent pianos parmi lesquels l'acheteur peut faire son choix. [illegible]

Les Prix défient la Concurrence.

Réparation et accord de Pianos. 8 sept—2f

MERINOS

POUR COUVENT.

Nous appelons l'attention des acheteurs sur notre choix de

Mérinos de couleur et noir,

reçu par le steamer "St-Laurent".

D. H. HOLMES,

No. 25, rue Bourbon, et

Sept—25—PP No. 155, rue Canal.

Achetez le Bijou de Boîte à Musique.

Qui a remporté la Médaille en or.— Il s'en est vendu plus de 2,000.

Le "Bijou" est une boîte à musique [illegible] MEILLEUR instrument de ce genre, [illegible] COUTE LE MOINS [illegible]

[illegible]
SANDERS & WARNE, St Louis, Mo.

Reçu par steamer Chrysolite.

600 Caisses Vin Rouge [illegible]

[illegible]

A vendre au plus bas prix du marché.

[illegible] & CO.

Allez à la Maison de Deuil,

21 .... RUE BOURBON 21

Et vous y trouverez un choix de marchandises fraîches pour deuil, telles que:

TAMISES [illegible]
MOUSSELINES laine [illegible]
GRENADINE soie.
CREPE anglais de toute largeur.
BAREGES soie pour voiles.
8 sept—2f A. LABBY.

Avis.

A dater du 1er septembre 1872, le tarif suivant a été adopté par les presses suivantes:

TAUX DE COMPRESSION.

[illegible]

FRAIS QUE PAIENT LES EXPEDITEURS.

[illegible]

PETITS NOMBRES.

[illegible]

CHARBOI EXTRA.

[illegible]

Levee Steam Cotton Press Co., J. C. Denis, Président.

Orleans & Shippers, [illegible]
Factory Press [illegible]
Phoenix [illegible]
[illegible]
Commercial Press [illegible]
[illegible]
Alabama & Factors' Press [illegible]
Crescent City & Fire Proof, J. P. Moore & Co.
[illegible]
8 sept—1f

Spécialité.

Dr. MATHELON, de Paris.

Guérison d'une grande partie des maladies [illegible]

Office: [illegible] St-Louis, 134, et Remparts, de 7 à 9 heures du matin. Pour les dames, les lundis, les mercredis et les vendredis: pour les hommes, les mardis, les jeudis et les samedis.

Rue St Pierre No 11, de 1 à 1 h. pour les deux sexes. 8 sept—1f

L. MAC CARTHY,

IMPORTATEUR ET MARCHAND DE

Cigares de la Havane.

CAFÉ, SUCRE ET CONFITURES.

A l'angle des rues

BIENVILLE ET VIEILLE LEVÉE.

Nouvelle-Orléans.

Lock Box No 794 du Bureau de Poste.
8 sept—2m

Professeur de Danse.

On désire employer une dame, parlante [illegible] les danses à [illegible] S'adresser au Bureau de l'Abeille.

Mme C. TOURTAREL, 121 rue Conti, étant de retour d'Europe, annonce aux parents de ses élèves et au public en général qu'elle fera la réouverture de ses classes le 15 SEPTEMBRE.

Conditions avantageuses.

Avec dix dollars comptant et cinq dollars par mois, [illegible] MACHINE A COUDRE DE GROVER & BAKER
Bureau, 138, rue Royale.
8 sept—1f

Avis aux Chasseurs.

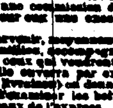

Je viens de recevoir un fort assortiment de Fusils à Aiguille, [illegible] je vendrai au plus bas prix de la ville.
8 sept—2f J. F. DITTRICH, No. 22 rue de Chartres.

A Louer,

DEUX MAGASINS en briques, à quatre étages, situés rue Conti, Nos 21 et 23, entre Chartres et Vieille-Levée, près de la Levée. [illegible]
S'adresser à J. TURCOTTE, 125, Conti, coin Bienville.

PRIX ENCORE REDUIT

—A LA—

Galerie originale de cadres à $1.

CHROMOFERROTYPES

A 25 Cents

[illegible]

QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU.

Une véritable PHOTOGRAPHIE-CARTE de [illegible] 50 CENTS [illegible]

J. W. PETTY,

Au No 151 de la rue du Canal.

Swill à Distillerie.

Les marchands de lait et les propriétaires de bestiaux sont prévenus [illegible]

BANQUE DU PEUPLE,

Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1872.

Le conseil des Directeurs et les officiers de cette Banque [illegible]

A. SOCOLA	JOS. DAVID,
F. JAUFROID,	G. W. DUNBAR,
M. BERWIN,	R. ENGLAND,
M. A LLAMBIAS,	J. R. GOURDAIN.

R. M. DAVIS, Président.
NUMA LANDRY, Caissier.

AUX HABITANTS

—Du—

Deuxième et du Troisième District.

Les habitants du Deuxième et du Troisième District sont informés que MM. DAVIS & FERRET, courtiers de propriétés foncières, No 27 du Commercial Place, ont une liste de [illegible]

J. A. PEMBROOKE. [illegible] CHAURANT

La seule Fabrique DE

CONFISERIE AU SUD

Avec une Usine à vapeur.

H. CHAURANT & CO.

Successeurs à R. TURPIN (RED STORE)

93 ... Rue Vieille-Levée ... 93

La seule Maison Française et la plus ancienne Fabrique de

CANDI

A la Nouvelle-Orléans.

CANDIS EN BATONS (Médaille avec Diplôme au Louisiana State Fair).

CONSERVES, DRAGEES, LOSANGES, etc.

CHOCOLATS.

Importation directe d'Articles pour Confiseurs.

GATEAUX,

SIROPS au jus de fruits.

INCOMPARABLES par leur arôme et leur qualité.

Importateurs de jus de fruits, tels que:

FRAMBOISES,

GROSEILLES,

FRAISES, &c.

H. CHAURANT & Co.,

RED STORE.

93 .... Rue Vieille-Levée 93

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS,

[illegible]

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVEE

[illegible]

Nos 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.

RU VIEILLE-LEVEE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFE, &c.

Sirops de Fruits

FRAISES,
FRAMBOISES
MURE,
GROSEILLE
LIMON,
ORANGE
ANANA,
[illegible]
NECTAR,
CREME,
BANANE
VANILLE
ROSE,
SALSEPAREILLE,
NATUREL
ORGEAT,
VINAIGRE.

A vendre par

NORMAN & REISS,

Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane

POUR LE 7 SEPTEMB.—CLASSE No 214.

[illegible]

16 36 44 26 38 30 63 27 37 39 70 14 49

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, [illegible]
HOWARD, SIMMONS & Co, Contracteurs.

Rue St.-Charles, encoignure Union. Nlle-Orléans [illegible] le 7 Septembre 1872.
H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

BERGIER & REINE,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,

No 3, Rue Tchoupitoulas.

EAUX-DE-VIE DE COGNAC.

Otard Dupuy & Co. et autres marques.

VINS EN BARRIQUES ET EN CAISSES.

[illegible]

VINS BLANCS.

[illegible]

VINS DE BOURGOGNE.

[illegible]

CHAMPAGNES.

[illegible]

XERES.

VINS PORTO ET SHERRY.

GENIEVRES DE HOLLANDE.

[illegible]

LIQUEURS DIVERSES.

[illegible]

11 aout—1m—D

Chaudières à Sucre.

Un assortiment de CHAUDIERES en FONTE et en FER BATTU, de la célèbre fonderie de MM. R. & J. Rankin et Co., de Liverpool.

A vendre par M. A. de LIZARDI & CIE.
20 juillet—3m PP—MerVD No 25 Conti

INSTITUT ST-CHARLES

DIRIGÉ PAR

Mme Macé-Lefranc,

Pensionnat et Externat de Demoiselles,

Nos. 95 et 101 rue Bourbon.

La réouverture des classes aura lieu dans cette Institution Lundi prochain, 2 septembre.

Pour prospectus et informations, s'adresser à la Directrice.

EDWARD HALLE. R. C. CAMMACK.

HALLE & CAMMACK,

Facteurs de Sucre et de Coton,

—ET—

Négociants-Commissionnaires,

No 103 DE LA RUE GRAVIER,

Nlle-Orléans.

Ils font des avances libérales sur les consignations.

La société WASHBURN & SEARS est dissoute par suite de la mort de M. C. W. Washburn.

GEO. E. SEARS, associé survivant.

Les soussignés ont formé une société sous la raison, SEARS & KINSELLA, comme successeurs de Washburn & Sears [illegible]

8 sept—1m JOHN KINSELLA.

LA CHAPELLERIE

J. J. ALBERT,

Au No 30 de la rue de Chartres,

(Coin Douane.)

Reçoit en ce moment et n'a vendre les derniers genres de CHAPEAUX et CASQUETTES d'hommes, de jeunes garçons et d'enfants, [illegible] de la ville et à celui de la campagne.

Les marchands qui sont actuellement en ville trouveront leur intérêt à venir examiner le stock et s'assurer des prix avant de faire leurs achats.
31 aout—1m PP

J. SAGET

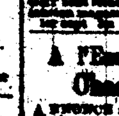

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public, qu'il vient d'arriver d'Europe avec un grand assortiment d'armes de chasse, à l'usage des chasseurs Louisianais, qu'il vendra en gros et en détail. [illegible]

A l'Enseigne du Gros Pot, Chas. ESCOFFIER,

A l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir, au No [illegible] rue d'Orléans, entre Chartres et Royale, un magasin de Faïences, Verreries, [illegible]

CAZAUX & VERGNOLE

IMPORTATEURS,

VINS, LIQUEURS, &c.,

[illegible]